



## TABLEAU DES SURFACES

Lot: n°46 - Type: 4P - Etage:4

Entrée	2.88	m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	26.98	m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.91	m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.01	m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.68	m <sup>2</sup>
Salle de bains	6.04	m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1.99	m <sup>2</sup>
Dégagement	5.78	m <sup>2</sup>
Wc	1.89	m <sup>2</sup>
Rangement 1	0.39	m <sup>2</sup>
<b>Total Surface Habitable</b>	<b>78.55</b>	<b>m<sup>2</sup></b>
Balcon 1	7.71	m <sup>2</sup>
Balcon 2	7.67	m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>93.94</b>	<b>m<sup>2</sup></b>

SCCV AULNAY 1

## LEGENDES

FAV	Fenêtre avec allège vitrée	VRM	Vollet roulant manuel
FAP	Fenêtre avec allège pleine	PI	Placard
PF	Porte fenêtre	LL	Lave linge
FF	Fenêtre Fixe	EV	Evier cuisine
FP	Faux plafond	LV	Lave vaisselle
GC	Garde-corps		
R	Réfrigérateur		
PV	Pare-vue		

## NOTA

- La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- La hauteur sous plafond des pièces est de 2.50m environ, sauf mentions particulières.
- Les éviers et le mobilier représentés sur les plans ne sont pas fournis. L'emplacement des équipements est figuré à titre indicatif.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, convecteurs sont figurés à titre indicatif. La végétation éventuellement figurée en extérieur n'est pas contractuelle.
- Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces intérieures et extérieures sont données à titre indicatif au sens de l'article R261-25 du CCH.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les soffites ou faux-plafonds, que l'équipement.
- Les portes-fenêtres sortant sur les espaces extérieurs sont appuyées sur des seuils dont la hauteur n'est pas précisée.

